Section Bac	Assurances		
Nom De l'UE	Compliance		
Nom du professeur	F. Dehaes		
Niveau	3	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	20	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	Français	Crédits ECTS	2

Objectifs du cours

- Acquisition des principes éthiques et déontologiques en matière d'assurance
- Intégrer les approches juridiques, éthiques et déontologiques dans la gestion des assurances

Contenu du cours

- -Définitions et relations entre « compliance » équité, morale, éthique et déontologie ;
- -Hiérarchie et relations entre obligations légales, obligations réglementaires, Codes et bonnes pratiques en matière éthique.
- la législation sur les pratiques du commerce et sur l'information et la protection du consommateur
- La législation sur l'intermédiation en assurances
- La législation sur le secret professionnel
- La législation sur la protection de la vie privée
- -Législation sur la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme
- -La lutte contre les mécanismes particuliers
- La gestion des réclamations dans les entreprises d'assurances
- la gestion des réclamations hors des entreprises d'assurances : système extrajudiciaire de l'Ombudsman.
- -Les intermédiaires
- -Les associations professionnelles de courtage

-Les associations d'entreprises

Supports

- Portefeuille de lecture, y compris la législation disponible sur internet
- Slides

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à des situations courantes issues de la vie professionnelle relatives aux assurances, dans le respect de la législation en vigueur,

- ♦ d'en identifier les éléments constitutifs;
- d'appliquer les principes y afférent.

Evaluation

- Ecrit ou oral
- Une interrogation durant la période de cours pour évaluer l'étudiant

Evaluation de 1ière session	Evaluation de 2ième session	
100%	100%	